

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Institut canadien des actuaires félicite les ministres des Finances pour l'atteinte d'un accord sur l'expansion des régimes de retraite publics

Les générations futures s'en tireront mieux avec cette expansion du RPC

Ottawa, le 21 juin 2016 – L'[Institut canadien des actuaires \(ICA\)](#) félicite les ministres des Finances fédéral et provinciaux pour l'atteinte d'un accord sur l'expansion du Régime de pensions du Canada (RPC).

« Un accord sur l'expansion du RPC améliorera la sécurité financière future des Canadiens », a affirmé Robert H. Stapleford, président de l'ICA. « Il s'agit là d'une réalisation importante », ajoute-t-il.

En prévision de la réunion des ministres du 20 juin, l'ICA a publié une [position publique](#) dans le but de favoriser chez les gouvernements une réflexion axée sur une expansion nationale, ciblée et modeste du RPC/RRQ. « L'accord rencontre de nombreux éléments présentés dans la position de l'ICA, y compris une expansion qui attribue une responsabilité individuelle suffisante aux Canadiens et qui comporte un fort potentiel pour un régime quasi-national », a indiqué M. Stapleford. « Nous aurions cependant préféré une approche plus ciblée sur les besoins des salariés à revenu moyen ainsi que des détails sur la mise en œuvre progressive du système afin d'éviter les iniquités intergénérationnelles », a-t-il ajouté.

« Au final, le débat sur l'expansion et les nombreux enjeux complexes qui y sont associés est essentiellement terminé et voilà un progrès significatif », indique M. Stapleford. « Huit provinces et le gouvernement fédéral ont convenu d'un régime, ce qui constitue une meilleure issue que de voir chaque province emprunter des trajectoires différentes. »

Maintenant que l'Ontario s'est engagée à reculer à l'égard de la mise en œuvre du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO) si l'accord est ratifié d'ici le 15 juillet, l'ICA attend avec impatience les consultations du Québec sur le RRQ et la couverture des personnes à faible revenu et espère voir le Manitoba donner son appui au régime.

Le Canada peut maintenant axer ses efforts sur [d'autres enjeux liés à la retraite](#), notamment la manière par laquelle les employeurs et les fournisseurs peuvent répondre aux défis des Canadiens en matière de retraite.

Au sujet de l'ICA

L'ICA est l'organisme national et la voix nationale de la profession actuarielle. L'Institut est dévoué à servir le public par la prestation de services et de conseils actuariels de la plus haute qualité, laquelle est assurée par les membres qui forment la profession. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Les actuaires ont toujours joué un rôle crucial à l'égard du système de retraite du Canada. Ils fournissent aux gouvernements, aux promoteurs de régimes, aux syndicats et aux particuliers des conseils concernant toutes les facettes des régimes de retraite privés et publics, y compris en ce qui concerne les rôles exclusifs prévus dans la législation fédérale et provinciale régissant les régimes de retraite.

Information

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue avec un actuare, veuillez communiquer avec :

Pascale Belleau

Directrice associée, affaires publiques, ICA

pascale.belleau@cia-ica.ca

(b) 613-236-8196, poste 148 ou (c) 613-769-9973

Suivez-nous sur Twitter [@ICA Actuaires](https://twitter.com/ICA_Actuaires) ou visitez cia-ica.ca